



Quatrième Conférence des Etats parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction
Oslo, 26 au 29 novembre 2019

Déclaration nationale du Luxembourg

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration faite par la délégation de l'Union européenne. Je souhaite toutefois profiter de l'occasion pour faire quelques remarques dans notre capacité nationale.

D'abord, je ne peux que me rallier aux précédents orateurs pour vous remercier pour votre hospitalité tout au long de cette semaine et du travail efficace que vous avez accompli au cours de l'année écoulée ainsi que lors de ces derniers jours. Le plan d'action d'Oslo ainsi que la déclaration politique sur un monde libre de mines sont des accomplissements majeurs que j'espère nous saurons adopter cet après-midi.

Le Luxembourg tient à apporter sa pierre d'édifice sur notre chemin vers un monde sans mines antipersonnel et mon pays tient donc à affirmer aujourd'hui une nouvelle fois son engagement de longue date dans la lutte contre les mines, et au-delà, dans la lutte contre les munitions, mines et autres engins non explosés.

Le Luxembourg continue de s'engager activement dans les efforts de déminage humanitaire et dans le secteur coopération et assistance aux victimes. Ainsi en 2018, le Luxembourg s'est engagé notamment à hauteur de 150.000 euros et 800.000 euros au Laos et en Iraq respectivement pour appuyer des programmes d'assistance aux victimes, de dépollution, d'éducation au danger posé par les mines, de plaidoyer, d'entraînement et de déminage. Le Luxembourg a également participé au financement du « Joint Deployable Exploitation and Analysis Laboratory » (JDEAL) de l'Agence européenne de défense à hauteur de 250.000 euros. Le Luxembourg soutient depuis plusieurs années les activités du Service de lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS). Nous venons de faire une nouvelle contribution volontaire de 700.000 euros au Fonds d'affectation spéciale pour assistance au déminage des Nations Unies. Soyez donc assurés que le Luxembourg continuera son engagement conséquent en appui de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui 164 Etats parties à cette Convention. Il s'agit là d'un succès important, mais nous ne pouvons pas nous en contenter. L'universalisation est cruciale pour atteindre notre but d'un monde libre de mines antipersonnel et à cet effet, mon pays fait un appel aux pays restants en dehors de la Convention d'y adhérer dans les meilleurs délais.



La mise en œuvre de la Convention ne permet pas de complaisance non plus. Alors que beaucoup de progrès a été accompli en termes de déminage, de dépollution ou encore d'éducation au danger posé par les mines, il reste du travail à faire. Nous avons devant nous pour décision des demandes de prolongations de plusieurs Etats parties pour remplir leurs obligations sous l'Article 5. Il est indispensable que ces pays continuent à prendre leurs responsabilités et qu'ils œuvrent pour atteindre leurs objectifs avec notre soutien. Les engins explosifs improvisés sont un autre défi auquel notre Convention fait face et dont le Luxembourg est particulièrement inquiet. Les résultats de cette Conférence devront informer nos actions à cet égard dans les mois et années à venir.

Nous sommes contents de voir que les considérations de genre ont trouvé leur place dans le plan d'action d'Oslo. Dans ce même contexte, le Luxembourg tient à remercier la Finlande d'avoir préparé un document de travail sur la parité hommes-femmes dont nous nous sommes portés co-auteurs, et nous espérons que les idées contenues dans ce document sauront dynamiser cet aspect de notre travail.

J'aimerais profiter de cette occasion pour saluer tout particulièrement les efforts de la société civile, qui est l'une des forces motrices dans le processus de mise en œuvre de la Convention et qui continue à jouer un rôle décisif sur la voie vers un monde sans mines antipersonnel. Continuons à les écouter et à intégrer leurs messages dans nos travaux. J'aimerais également remercier vivement les envoyés spéciaux, Son Altesse Royale la Princesse Astrid et Son Altesse Royale le Prince Mired (Raad Zeid Al-Husseini) pour leurs efforts inlassables en faveur de la promotion de l'universalisation de la Convention.

Monsieur le Président,

Comme par le passé, nous répondons présents lorsqu'il s'agit de protéger des victimes exposées à ces armes aveugles qui sont les mines. Notre obstination à agir en direction des plus vulnérables doit continuer à porter ses fruits. Respectons donc nos engagements et assumons nos responsabilités communes pour, ensemble, construire un monde plus sûr pour les générations futures, un monde dépourvu de ces armes inhumaines ! Accomplissons enfin le but d'un monde sans mines antipersonnel.

Je vous remercie.